

1. Projet éducatif et pédagogique

Le **projet éducatif et pédagogique** de notre école s'inscrit dans un cadre légal visant à assurer à tous:

- ✓ l'égalité d'accès à l'école
- ✓ les mêmes chances de réussite à chacun
- ✓ l'acquisition des socles de compétence

Le **décret « missions »** du 24 juillet 1997, article 6 définit entre autres, les objectifs qui seront poursuivis par l'enseignement fondamental, à savoir :

- De promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves
- D'amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent plus aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle
- De préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.
- D'assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Le projet éducatif et pédagogique propre à notre école s'inspire tout naturellement des valeurs proposées par le réseau de l'enseignement catholique, telles qu'elles sont définies dans l'ouvrage « Missions de l'Ecole Chrétienne ».

Les axes principaux sont, pour ce qui est du projet éducatif :

- La formation de la personne
- La formation du citoyen et de l'acteur de la vie économique et l'approche de la citoyenneté européenne
- L'éducation de l'enfant aux valeurs évangéliques, telles que Jésus les a assumées. Si l'école est un lieu d'enseignement, elle est aussi un lieu d'épanouissement pour les enfants
- Le rassemblement, autour d'un projet commun, de tous les membres de la communauté

Notre école intégrera ces objectifs et dressera des lignes de conduite adaptées à sa personnalité propre, qui est fonction de son environnement socioculturel. Notre école est consciente qu'elle est un **lieu d'épanouissement, d'espérance et de préparation à la vie.**

Pour ce qui est du projet pédagogique, il s'articule autour des idées générales édictées sur le sujet par la Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique. Notre école étant une école chrétienne l'inscription de l'enfant implique l'adhésion des familles aux valeurs du christianisme. Nous demandons à tous les élèves et à leurs parents de respecter ces valeurs.

1.1 L'enrichissement de la diversité

Le mélange des cultures est source de richesse, l'adaptation à un environnement pluriculturel est un « challenge » auquel notre école fait face. L'école Notre-Dame se veut d'accueillir **tout** l'enfant et **tous** les enfants.

Dans le cadre des valeurs que nous voulons promouvoir, le **RESPECT** des personnes, des lieux et des biens occupe une place essentielle. Notre école apprend donc aux enfants à respecter les autres, à être à leur écoute et à accepter leurs différences. Nous nous efforçons aussi d'apprendre aux élèves à respecter le travail d'autrui et l'environnement (locaux, cour de récréation, nature, etc.).

Notre école encourage le **DIALOGUE** entre enfants, enseignants et parents. Toutefois ce dialogue ne peut être obtenu que sur la base d'une discipline acceptée par tous.

Chaque être humain est unique et mérite le respect de sa personne et de sa famille. Il s'agit donc de mettre tout en œuvre pour :

- refuser la violence physique et verbale
- promouvoir le respect des plus petits dans les jeux et les déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de l'école
- favoriser le sens social et le fair-play
- respecter de la manière la plus stricte la propriété d'autrui
- refuser le gaspillage sous toutes ses formes
- vivre la politesse à l'égard de chacun
- réaliser concrètement que le respect des personnes passe par le respect de leur travail
- favoriser la confrontation loyale et enrichissante des idées et des opinions

Nous demandons aussi de :

- respecter l'environnement et de collaborer à son entretien en évitant par exemple, de jeter des déchets par terre
- de maintenir les lieux dans l'état de propreté le meilleur
- respecter les lieux communs et le matériel qui s'y trouve, particulièrement les toilettes

Afin de vivre en harmonie, chacun veillera à ce que ses rapports avec autrui (parents, enseignants, élèves, direction, personnel administratif et d'entretien) soient empreints de courtoisie.

Les règles élémentaires de politesse se conjugueront avec la philosophie chrétienne du respect des personnes.

Chacun doit être sensibilisé à l'accueil et au dialogue constructif.

1.2 La construction du savoir

L'enfant doit être acteur et non spectateur de son apprentissage. Il est naturellement curieux ; il pose sans cesse des questions. Cette curiosité naturelle doit être développée, mise à profit et « canalisée » par l'enseignant vers les compétences et les connaissances à acquérir. Pour ce faire, on placera l'enfant dans une situation de recherche afin qu'il découvre, par lui-même, en développant son intuition, sa créativité, la confiance en soi et son esprit d'initiative, les

solutions aux défis auxquels on le confrontera. Nous favorisons donc une pédagogie active basée sur une démarche personnelle de recherche et sur la possibilité d'expression, pédagogie où le maître mot est l'**individualisation**.

1.3 L'évaluation comme méthode de la formation

A aucun moment, l'échec ne peut devenir un moyen de sélection. L'échec, quand il survient, n'est pas à mettre dans le chef de l'enfant, mais de l'équipe éducative au sens large du terme, qui a en quelque sorte une obligation de résultat.

« Il est de la nature même de l'école d'être le lieu de l'erreur possible, de l'erreur bénéfique, où il faut se tromper beaucoup et comprendre ses erreurs, pour ne plus se tromper (ou le moins possible) quand on sort de l'école ». (Albert JACQUARD)

Il est indispensable d'accorder une attention particulière à l'enfant pendant qu'il construit ses compétences et ses connaissances, et non à l'obtention d'un résultat exact.

Dans cette optique, l'accent sera donné à l'auto évaluation par l'enfant, ce qui rend cette évaluation formative et rend l'enfant acteur et responsable de son développement.

1.4 L'apprentissage continu

L'école Notre-Dame a mis en place des structures qui responsabilisent l'ensemble de l'équipe éducative au développement des compétences et à la construction des connaissances, et ce de manière continue de 2 ans ½ à 12 ans.

Ces structures s'articulent autour d'un dialogue permanent entre les diverses composantes de l'équipe éducative : les « passerelles » horizontales et verticales dans toutes les classes et à tous les degrés, les institutrices « volantes », les « contacts étroits et réguliers » entre les institutrices maternelles et celles du degré inférieur et les remédiations ou les dépassements informatiques.

1.5 La différenciation des apprentissages

Chaque enfant est différent au niveau de sa maturité, de son rythme, de sa culture, de sa personnalité propre. On ne peut donc pas concevoir l'organisation de l'apprentissage comme se déroulant d'une manière standardisée chez chaque individu.

L'école Notre-Dame propose donc aux enfants de nombreuses situations ouvertes avec des moyens d'approche différents (l'écrit, le dessin, l'oral, la manipulation et le jeu, ...)

1.6 L'éducation, un métier collectif

Où la participation à un projet commun de l'ensemble de la communauté scolaire : l'enfant, les parents, l'enseignant, la direction de l'école, son pouvoir organisateur et son personnel.

1.6.1 L'enfant

Comme nous l'avons précisé, il doit devenir l'acteur de son apprentissage et le partenaire de son éducation

1.6.2 Les Parents

Ce sont les premiers éducateurs. Ils s'efforceront de rencontrer les besoins de leurs enfants, mais éviteront de satisfaire de manière aveugle et systématique tous leurs désirs. Les contacts avec le reste de la communauté sont hautement profitables et même indispensables pour pouvoir assurer une continuité école/famille. Cependant, nous demandons aux parents de ne pas rencontrer les professeurs durant les heures de cours ou durant leurs surveillances. Chaque enseignant se tient à la disposition des parents moyennant un rendez-vous. Les parents seront avertis des dates exactes des réunions d'évaluation via un courrier spécifique.

1.6.3 Les Enseignants

Ce sont les professionnels de l'école. Ils doivent être solidairement responsables de leur mission. Ceci n'est possible que grâce à un travail de concertation et d'ajustement permanent entre tous les enseignants.

1.6.4 Les Organismes

La direction et le pouvoir organisateur sont à la base de la mission collective des enseignants qui est d'apporter les bases du savoir aux enfants. Leur position doit les amener à coordonner les actions afin qu'elles deviennent « collectives » et à créer un mouvement où tout le monde est impliqué à jouer son rôle.

Au niveau du pouvoir organisateur, les contacts avec l'équipe éducative doivent faire l'objet d'une attention toute particulière.

1.6.5 Le Personnel

Les membres du personnel administratif et ouvrier contribuent eux aussi au bien-être et à la bonne marche de l'école. Aucun des membres de ce groupe ne doit jamais perdre de vue que l'objectif commun et prioritaire doit être et rester le bien de l'enfant ; pour cela, il leur sera nécessaire d'avoir les uns pour les autres un respect mutuel, qui permettra le développement de la personnalité des élèves dans une relation franche, ouverte et conviviale. L'école Notre-Dame se veut d'être une grande famille. Il est indispensable qu'elle fonctionne sur des relations exemptes de tensions qui, d'une manière ou d'une autre, finissent par avoir des répercussions chez l'enfant.

Chacun d'entre nous doit se sentir responsable personnellement de l'éducation de chaque enfant et doit nourrir le sentiment d'appartenir à la grande famille que constitue l'école Notre-Dame.

1.7 Construire une communauté ouverte vers l'extérieur

L'école n'est pas seule et n'existe pas pour elle-même. Elle doit tenir compte des réalités politiques, économiques et sociales du moment et doit permettre à l'enfant de s'impliquer dans cette réalité qui sera un jour la sienne.

Il ne faut surtout pas que l'école reste un milieu clos. Tout en laissant ce qui relève de la pédagogie dans les mains de ses enseignants, l'école Notre-Dame fait tout pour que son équipe éducative soit ouverte sur le monde extérieur.

L'école Notre-Dame s'est par ailleurs sensibilisée autour d'un aspect particulier de ces projets, qui est celui de la citoyenneté, et plus précisément des « Règles de vie en communauté ».

L'image de l'école, qui serait en quelque sorte le microcosme de notre société, peut paraître facile. Il n'en est rien. La société a les règles et les lois qu'elle s'est créées. Imaginons des enfants laissés à eux-mêmes. On verrait progressivement, se dessiner au sein de leur groupe, une structure identique à celle qui existe dans notre société.

Ils désigneraient naturellement leurs chefs et créeraient tout aussi naturellement leurs lois. Ceci procède d'un besoin inné qu'a l'homme de socialisation.

C'est là qu'intervient l'enseignant, chargé de canaliser cette énergie constructrice et cette dynamique de groupe afin que, tout naturellement, les enfants puissent réaliser en quelques années le parcours que l'être humain a mis des siècles à réaliser, avec tous les errements que l'on sait. Ils découvriront ainsi progressivement la démocratie et les idéaux de vie en communauté.

Le rôle de l'enseignant doit donc se focaliser sur l'apprentissage du travail en commun et en équipe dans lequel il doit remplir le rôle de guide, de « chef d'orchestre », tout en ne négligeant pas de susciter chez l'enfant une certaine émulation, le préparant ainsi au mieux aux dures réalités de la vie en société.

La vie en communauté est pleine de richesses mais n'est cependant jamais exempte de difficultés ou de situations conflictuelles. Nous vivons dans une société de proximité. L'habitat est dense et le monde de l'école, tout comme le monde professionnel, l'est aussi. Cette promiscuité est souvent génératrice de conflits.

Quand ils naissent au sein de l'école, ceux-ci doivent être gérés par l'enseignant, qui en fera l'analyse et en tirera certains enseignements dont il fera profiter les élèves. A ce moment, il sera fait appel aux valeurs chrétiennes et au respect des autres, qui sont nécessaires pour pouvoir croître et mûrir.

Le conflit ne doit pas déboucher sur l'injustice, ni entraîner le recours à la violence. Il faut que l'enfant comprenne que cette situation constituerait un échec, en ce sens que ni la violence, ni l'injustice ne sont une solution. Les frustrations qu'elles entraînent maintiennent le conflit dans un état latent, prêt à ressurgir à la moindre occasion.

L'enseignant favorisera donc, chez l'enfant, la naissance de certains principes fondamentaux comme celui du respect de la personne et de son caractère sacré. Ces notions devront lui permettre de développer une capacité à résoudre lui-même les conflits auxquels il sera confronté, tout au long de sa vie.

Ma liberté s'arrête là où commence celle d'autrui.

Parvenir à faire passer ce message auprès de l'enfant constituerait une réussite formidable, ce qui est le signe le plus clair de la maturité.

La vie en communauté implique le respect des autres, de leur culture, de leur apparence parfois différente, de leurs idées. Mais respecter l'autre, c'est aussi respecter son « territoire », c'est-à-dire son environnement.

On pense ici, par exemple, aux infrastructures scolaires que tout le monde utilise et qui méritent donc d'être respectées. Il faudrait « guérir » nos enfants de cette exécration mentale qui est souvent la nôtre et qui consiste à considérer que ce qui est à tout le monde n'est en fin de compte à personne, et du manque de respect du bien commun qui en résulte.

Il est évidemment difficile d'étendre le rayon d'action de ce respect de l'autre au-delà de ses relations directes de l'école, de ses voisins, de ses amis. Nous sommes relativement impuissants devant les problèmes que rencontrent les hommes aux quatre coins de la planète. Mais, si cette dimension dans l'espace constitue un obstacle, celle dans le temps l'est beaucoup moins.

Le prochain, c'est le voisin, l'ami, la personne que l'on ne connaît pas ou qu'on croise dans la rue. Mais ce sont aussi nos enfants, petits-enfants, et ceux de nos voisins, de nos amis... Bref toutes celles et ceux qui recevront un jour en héritage l'école, la maison, la rue, le quartier, la région, le pays, la terre que nous leur aurons laissée.

Nous sommes le futur de nos parents, grands-parents, ancêtres. Nous vivons dans le monde qu'ils ont construit. Il faut responsabiliser l'enfant au fait qu'il est l'adulte de demain et qu'il est occupé, déjà aujourd'hui, à construire le monde du futur.

« Seigneur, viens t'asseoir sur le rebord du monde et vois ce que les hommes en ont fait ». (F. Cabrel).

Mettons tout en œuvre pour qu'il en soit fier. Pour l'enfant, c'est lui faire penser qu'il y en a d'autres qui viennent après, et qui méritent aussi notre respect. Les respecter, c'est leur laisser en héritage un monde que nous aurons contribué à rendre meilleur.

Où est l'intérêt de notre vie si elle n'a pas servi à améliorer la vie de celles et ceux qui nous succéderont ?

« Notre vie n'a de valeur qu'en fonction des efforts qu'elle nous coûte ».

La beauté de l'acte gratuit, le bénévolat, sont des aspects qui doivent être mis en évidence.

Très tôt, l'enfant est sensible à cette relation « travail/récompense ». Il faut lui faire comprendre que la récompense peut être autre chose que la simple et directe rémunération de son effort.

Il faut aussi éveiller progressivement l'enfant à l'humour en lui en expliquant les mécanismes. C'est un facteur de saine relativisation des personnes et des choses, pour autant qu'il se pratique en gardant le souci du respect des autres.